



je deviens acteur de la mobilité durable !

bougez mieux, c'est bon pour la planète !



*Quand je projette un
déplacement, je consulte
un éco-comparateur.
La Mobilité Durable,
c'est moi qui la fait !*



mobilité durable,

GART

30
ans

un temps d'avance



Edito de Roland Ries



La Semaine du Développement Durable après 8 ans d'existence s'impose toujours comme un rendez-vous de sensibilisation forte. C'est un moment privilégié pour amener les citoyens à évoluer vers des comportements éco-responsables et vers des pratiques de mobilités durables.

Cette année le GART* a 30 ans. A l'occasion de cet anniversaire, nous vous invitons à considérer vos déplacements sous l'angle de l'empreinte écologique** qui résultera de chacun d'eux. **20% des émissions de CO2 viennent du secteur des déplacements, tous modes confondus.** A chacun de nous d'opter pour le mode de déplacement le plus vertueux et de contribuer ainsi à réduire nos émissions nocives tant pour le changement climatique que pour la qualité de l'air.

En décembre, pendant près de 3 semaines, chefs de gouvernement, élus, scientifiques et responsables associatifs se sont réunis à Copenhague pour réfléchir et définir des actions pouvant infléchir l'impact des activités de l'homme sur la planète. Néanmoins, si Copenhague garde aujourd'hui un goût amer au regard des espérances soulevées, ce sommet mondial a eu le mérite de replacer l'environnement au cœur des préoccupations.

C'est dans cette droite ligne qu'en ma qualité de Président du GART et en tant que sénateur à l'initiative de la loi du 31/01/2006 sur l'auto-partage, je vous encourage tous à agir à votre niveau. **Chaque citoyen peut devenir acteur de la mobilité durable sur son territoire.** C'est tout le sens de ce document pédagogique, accessible à tous. Il s'agit de mieux nous familiariser avec les modes de déplacements respectueux de l'environnement et de nous donner les outils pour faire, à notre tour, le bon choix. **Marche, vélo, tramway, bus, train, car, voiture partagée,... tous ces modes ont leur raison d'être, chacun s'inscrivant dans sa zone de pertinence.**

Belle semaine du développement durable !

Que ces quelques jours nous permettent de développer les bonnes pratiques de mobilité dans notre vie de tous les jours.

Roland Ries

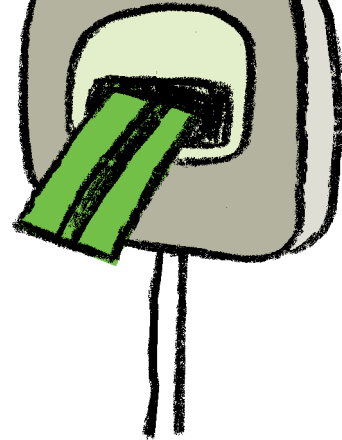
Président du GART

Maire de Strasbourg - Sénateur du Bas Rhin

* GART : Groupement des autorités responsables de transport, regroupe 277 collectivités (agglomérations, régions, départements) au titre de leur compétence en matière d'organisation des transports publics sur leurs territoires.

** empreinte écologique : similaire à l'empreinte carbone définie plus loin dans le corps de ce document, l'empreinte écologique mesure l'impact négatif de l'activité de l'homme sur la planète.

“ chaque jour je deviens un peu plus « éco-mobilité »
je suis un citoyen « éco-responsable » ”



Les enfants l'ont compris. Nombre d'entre eux sont d'excellents « ambassadeurs » de sensibilisation auprès de leurs parents. Ils savent que chaque habitant de la terre est à même d'agir efficacement, et de manière durable, pour réduire son empreinte carbone.

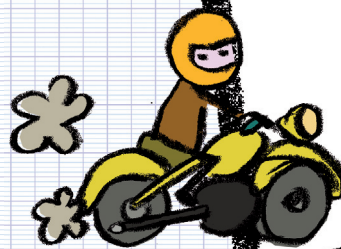
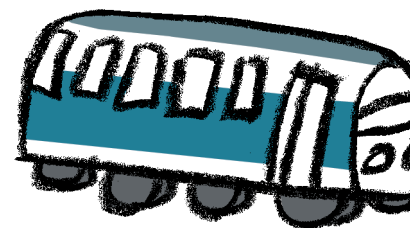
La responsabilité de chacun d'entre nous réside donc dans notre capacité à changer nos comportements. C'est incontestablement la somme de toutes ces attitudes vertueuses qui inverseront les tendances observées et feront fléchir les rejets toxiques de CO₂ ou autres émissions « à effet de serre » dans l'air.

CO₂

L'empreinte carbone ?

C'est la mesure du volume de dioxyde de carbone (CO₂) émis par combustion d'énergies fossiles, par les entreprises ou les êtres vivants. On estime qu'un ménage français émet en moyenne 16,4 tonnes de dioxyde de carbone (CO₂) par an. Il est, dans ses usages privés de l'énergie, directement responsable d'une partie des émissions de dioxyde de carbone (CO₂) dans l'atmosphère. Le calcul de notre empreinte carbone personnelle nous aide à définir les réponses les mieux adaptées pour participer plus efficacement à la diminution des émissions de gaz à effet de serre.

Oui!



non!



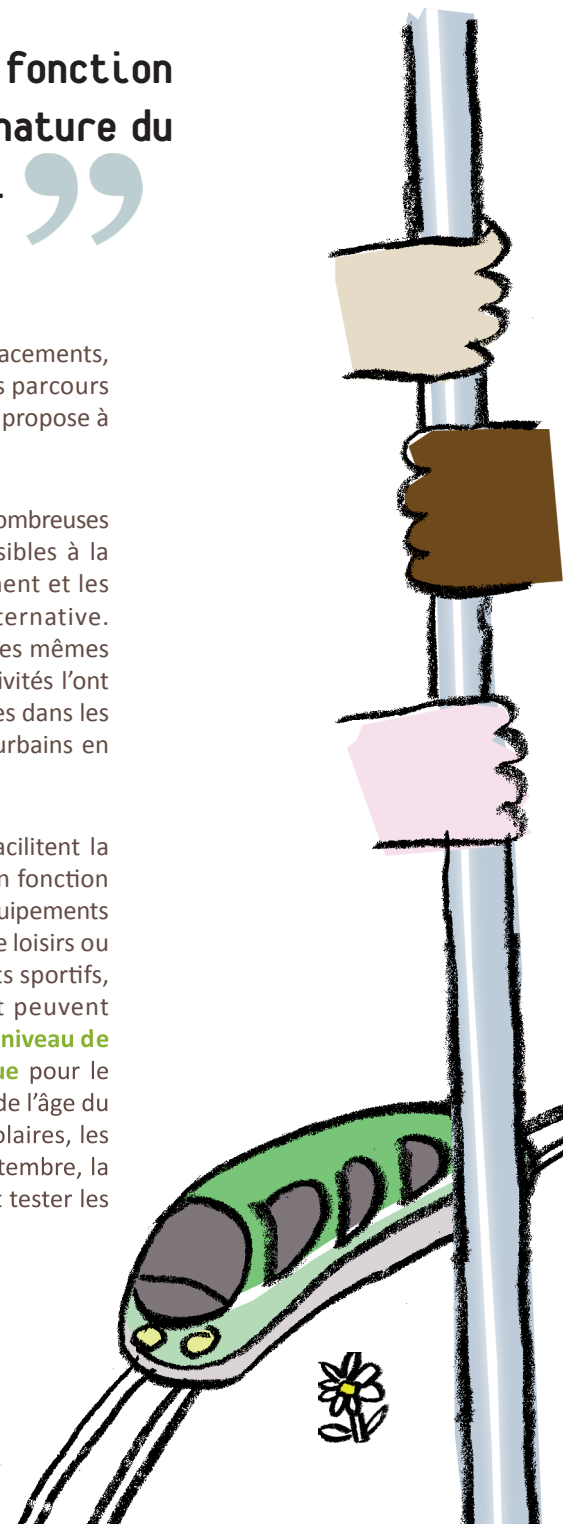
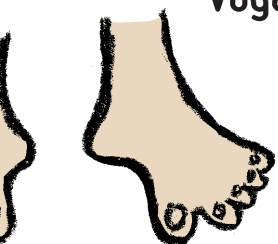
“ je privilégie un mode de déplacement en fonction de la configuration du territoire, de la nature du voyage à réaliser, et de l’offre proposée. ”

En ville, ou en zone urbaine dense, j’ai le choix !

La marche, sans conteste le plus écologique des modes de déplacements, est adaptée pour les trajets urbains de moins de 1,5 km et pour les parcours périurbains sécurisés. En dehors de son caractère économique, elle propose à tous une activité physique régulière, gage de santé.

Le vélo a toute sa place sur les distances inférieures à 3 km. De nombreuses agglomérations s’équipent de Vélo en Libre Service (VLS) accessibles à la demande, à coût maîtrisé. Ces initiatives ont un effet d’entraînement et les cyclistes retrouvent une agréable liberté de déplacement alternative. Après un investissement initial à coût minimum, le vélo offre les mêmes avantages que la marche pour la santé des personnes. Les collectivités l’ont compris en accélérant la mise en place des aménagements cyclables dans les cœurs de ville. L’effort doit être poursuivi sur les itinéraires interurbains en vue d’une continuité sécurisée des parcours.

Les transports mis en place dans la plupart des collectivités facilitent la mobilité de tous, et cela à moindre coût. Les itinéraires pensés en fonction des flux les plus importants desservent les pôles de vie, les grands équipements publics (gares routières et SNCF, établissements scolaires, centres de loisirs ou garderies d’enfants, zones d’activités, médiathèques, équipements sportifs, salles de spectacles...). Ainsi tous ces modes de déplacement peuvent apporter une réponse en terme de service public. Ici un **bus à haut niveau de service (BHNS)**, là un **tramway**, ou encore une **navette électrique** pour le centre ville... Des tarifications attractives en fonction de l’usage ou de l’âge du passager (carte d’abonnement, tarification spécifique pour les scolaires, les étudiants, les seniors...). Chaque année, le 2ème mercredi de septembre, la **Journée nationale du Transport public** vous invite à emprunter et tester les transports en commun tout près de chez vous.





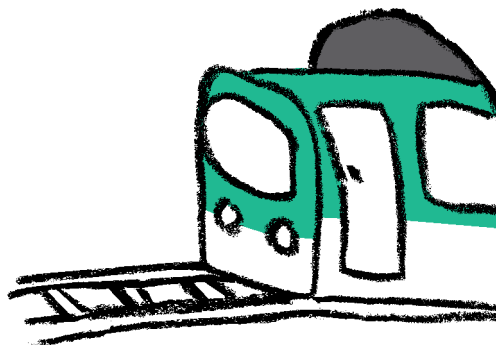
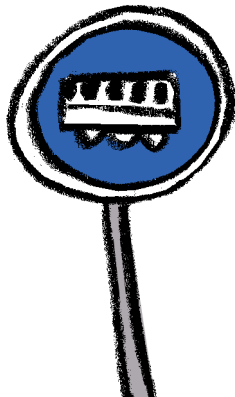
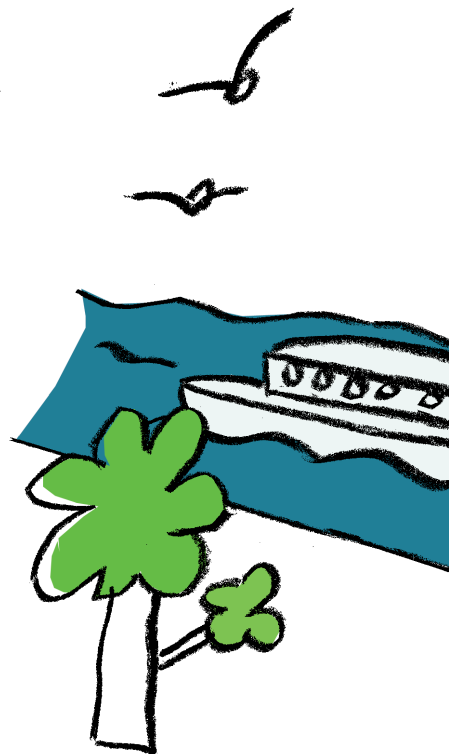
Et la voie d'eau ? Certaines villes dotées d'une voie navigable ont choisi de développer un service de **navettes fluviales** pour délester la voirie terrestre d'une partie du trafic. A Lyon, Paris, Arles... ça fonctionne.

Dans les villes portuaires comme dans la rade de Toulon ou la baie de Lorient, des **navettes maritimes** assurent un service régulier de transport public, vers les communes maritimes de leurs agglomérations.

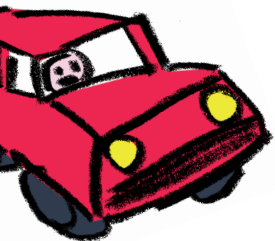
La voiture reste le mode le plus usité par les Français. Aujourd'hui décriée au titre des émissions de CO₂ néfastes à l'effet de serre, elle garde toute son utilité dans la chaîne des mobilités « hors la ville ». Pour nous séduire, elle revêt encore de nouveaux atours :

- se fait « éco-responsable » en misant sur une motorisation électrique dite décarburée,
- nous invite à la convivialité avec l'émergence du « **covoiturage** »,
- se « coupe en 4 » en partageant le service qu'elle offre entre de nombreux conducteurs : c'est « l'autopartage » proposé par des collectivités ou des opérateurs privés à votre arrivée dans les grandes gares.

En zone urbaine, quand le service public s'arrête tôt en soirée ou réduit considérablement son offre, pendant la période estivale quand toute la famille se déplace au grand complet, ou pour réaliser ses achats dans les centres commerciaux de périphérie, la voiture demeure pour beaucoup le seul mode souple et efficace.



“ en zone périurbaine, des modes vertueux existent ! ”

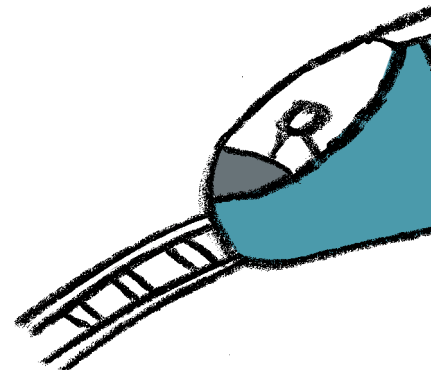


La voiture reste le mode de transport incontournable dans le monde rural et dans les villes de petite taille qui ne peuvent développer des réseaux de transport public efficaces au regard de la faible densité de population.

Nombre de **conseils généraux** encouragent les cyclistes en aménageant des pistes cyclables sur les bas-côtés des routes départementales, principalement sur les axes de dessertes des établissements scolaires et des équipements de loisirs culturels et sportifs. C'est un signe prometteur mais le frein principal est financier compte-tenu du budget élevé de telles initiatives. Ces mêmes conseils généraux ayant en charge le **transport scolaire**, ils développent une offre attractive qui représente une vraie alternative à la voiture parentale sur les trajets domicile-école.

Depuis quelques décennies, les **autocars interurbains** assurent les trajets délaissés par le train à cause de la montée en puissance du parc automobile sur ces territoires. La fermeture de nombreuses voies ferrées s'est accompagnée du développement des services routiers de transport public.

Dans chaque région, le réseau des **Trains express régionaux (TER)** développé par les **conseils régionaux** transportent, chaque jour, de plus en plus de passagers. Pour se rendre à leur travail, pour suivre leurs études ou pour leurs loisirs, des citoyens choisissent le train gage de rapidité et de sécurité. De plus, ce temps est souvent mis à profit pour lire, travailler, ... c'est un espace temps, à soi, qui vous dispense de la vigilance requise lors d'un trajet effectué en voiture.





L'incontournable train pour les longs trajets, les déplacements en famille...

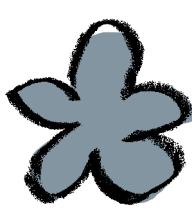
Le train, nous y avons tous recours. Un départ en vacances, une visite à un membre éloigné de la famille... Le train entre dans notre vie comme une évidence, fait partie du quotidien de nombreux salariés. A chaque usage, son train : une grande diversité de choix nous est offert : trains Corail, trains de nuit, IDTGV ou TGV. De l'omnibus à la desserte fine au TGV, ils sillonnent notre territoire à toute heure du jour et de la nuit.



Chaque jour j'économise

Utiliser les transports publics permet tout particulièrement pour les familles, de réaliser des économies budgétaires. N'hésitez pas à comparer !

Chaque jour je pense mon déplacement (offres de transport en commun, infrastructures, vélo personnel, vélo en libre service, voiture...), pour réduire mon empreinte sur la planète.

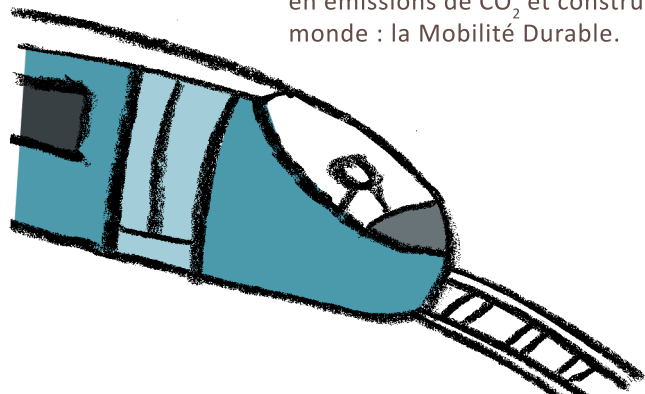
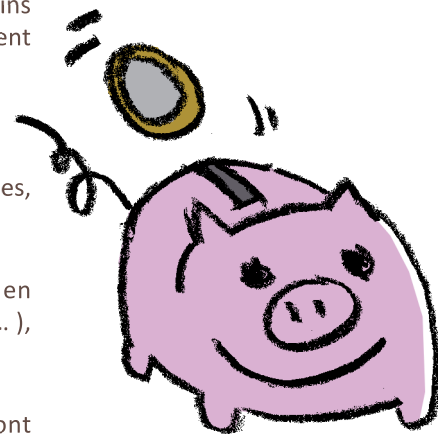


Chaque jour, je fais le bon choix.

Tous les modes de déplacements ont leur pertinence à condition d'opter pour le mode « juste » au bon endroit au bon moment.

Vous venez de faire un premier pas en vous informant sur le concept de « mobilité durable », passez à l'action, maintenant !

Unissons nos volontés embryonnaires, prenons conscience de nos économies en émissions de CO₂ et construisons la seule Mobilité vivable pour notre monde : la Mobilité Durable.



“ L’« éco-mobilité », ça se calcule ! ”



Concrètement, comment faire pour faire évoluer nos comportements dans la bonne direction ?

Une méthode de calcul existe. Labellisé par l’ADEME* vous pouvez trouver l’éco comparateur sur le Web (Sites ADEME ou SNCF ou Air France)... Voici, à titre indicatif, une première grille vous permettant d’envisager votre prochain déplacement en termes de Bilan Carbone.

Mode de déplacement	Emissions de CO ₂ / km	Distance à parcourir (km)	Emissions sur le parcours E(p) : Emissions du mode multiplier par distance parcourue	Aller simple (X1) Aller / Retour (X2) (Voiture individuelle : diviser par le nombre de passagers)	Total des émissions pour ce voyage
Vélo	0 g				
Marche	0 g				
TGV	2,6 g				
Tramway	3,8 g				
Métro	4,1 g				
RER	4,2 g				
Transilien (Ile de France)	12 g				
Train (TER)	37 g				
Autobus	120 g				
Cyclomoteur	129 g				
Voiture en zone urbaine	285 g				
Voiture hors zone urbaine	216 g				
Avion	148 g / GES : 444 g				

D’après « Module GES transports - calcul des émissions », EpE/ADEME, octobre 2005 et la méthodologie de l’OEET

<http://www.ademe.fr/eco-comparateur/default.htm> C’est le lien utile, de référence, avec calculatrice intégrée pour encourager le réflexe dès l’élaboration de tout projet de déplacement.



GART

GROUPEMENT DES AUTORITÉS RESPONSABLES DE TRANSPORT

22, rue de Palestro
75002 Paris
Tél. : 33 (0)1 40 41 18 19
Fax : 33 (0)1 40 41 18 11
www.gart.org